Réactions suite à la table ronde menée par Julien Meunier en présence de Karine Bombarde, responsable des affaires scolaires de la commune de Saint Pierre-des-Corps et Julien Keruhel, directeur de Bul'de Mômes.

Commune de Saint Pierre-des-Corps (élu)
Saint Pierre-des-Corps a débuté, avec un an de décalage en 2014, par la mise en place de la démarche d'élaboration et de concertation avec les acteurs éducatifs de la ville. Même si l'évaluation peut paraitre comme des cases à remplir afin de se justifier. Elle permet de dépasser l'impression de « ça se passe bien ». Elle doit interroger la cohérence, l'articulation des temps éducatifs, les contenus avec toutes les difficultés d'en mesurer les effets. Les élus votent un budget dont nous sommes comptables vis-à-vis des administrés, il faut donc justifier, évaluer, modifier.

Association Bul'de mômes, commune de Saint Ouen-les-Vignes
L'évaluation ne peut mesurer la qualité des rencontres et le travail commun des acteurs éducatifs d'un même territoire.

Commune de Villaine-les-Rochers (élue)
Il est nécessaire d'analyser et d'évaluer au quotidien, de porter un regard sur l'organisation de la journée et de la semaine. Pour cela, il est primordial d'être à proximité des acteurs, au quotidien. Le comité de pilotage a cette fonction d'évaluer.

Centre social, commune d'Avoine
L'enjeu de la réforme est de réduire les inégalités. On constate mais on n'évalue pas. L'une des conséquences directe de cette réorganisation est une fréquentation plus importante des enfants en ACM (périscolaire et ALSH), ce qui renforce le besoin d'améliorer la qualité de l'offre éducative d'un territoire.

DDCS (Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse)
L'évaluation doit interroger le bien-être des enfants. La réorganisation du temps scolaire doit diminuer la fatigabilité et favoriser les apprentissages en respectant les courbes de vigilance.

CAF
Cette réforme a révélé des disparités territoriales tant dans son organisation que dans son contenu. Il a amplifié les inégalités entre le milieu urbain et rural. Par contre, on peut noter la forte progression de la fréquentation des enfants lors du périscolaire. En apportant un service supplémentaire, on a créé et réalisé des travaux d'extension dans plusieurs structures du département.

Commune de Saint Pierre-des-Corps (technicienne)
On constate une différence notable en terme d'impact entre les enfants en élémentaire et en maternelle. Il est nécessaire d'interroger l'estime de soi et la réduction de la fatigue des enfants. On peut regretter que l'on n'interroge pas les rythmes scolaires dans leur globalité, en pointant les 11 semaines d'école entre les vacances de printemps et la fin d'année scolaire. Le rythme journalier s'organise aussi avec le temps familial qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Association Bul'de mômes, commune de Saint Ouen-les-Vignes

On ne mesure pas les effets positifs sur les enfants en école maternelle.

Commune d'Amboise
L'évaluation doit être faite afin de justifier d'un budget mais on mesure difficilement l'ouverture culturelle et sportive en lien avec les associations locales. Il est important d'interroger les parents qui portent également un regard sur cette nouvelle organisation et les bienfaits sur leurs enfants.

Association Fédération des Familles Rurales
Une réforme qui selon lui a eu du mal à tirer sa légitimité. Le rythme de l'enfant a été oublié, on a privilégié davantage celui des adultes. L'évaluation se doit d'interroger les intentions éducatives des acteurs agissant à destination des enfants et sur un même territoire. Elle pose aussi le problème de la formation et de la conscience des animateurs sur leur travail, leurs pratiques.

Commune de Saint Ouen-les-Vignes (élu)
En tant qu'élu, il considère que nous avons des comptes à rendre, faire un bilan pour justifier ou expliquer le budget octroyé. L'évaluation doit porter sur l'évolution du projet et des acteurs, ce qui demande du temps.
Le PEDT apporte de l'homogénéité dans l'hétérogénéité car les différents professionnels réunis n'ont pas le même langage, la même culture professionnelle, compétences, intentions.

Commune de Saint Pierre-des-Corps(DGS)
Tout projet a des objectifs qu'il faut évaluer. Pour lui, le mot réforme ne doit plus être employé car aujourd'hui elle doit être stable et nous devons parler des rythmes éducatifs.
La stabilité, la confiance, l'évaluation (ou contrôle pour certains...) sont les garanties d'un bon résultat.

Association Courteline, commune de Tours
Les associations sportives et culturelles ont travaillé fortement pour la mise en œuvre de la réforme.

CEMEA (animateur débat)
Il faut assumer la part subjective de l'évaluation. On pose la question de la continuité ou de la discontinuité éducative à travers ce travail de réflexion.